

Urbanisme & Constructions

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TEINTES ET MATERIAUX

A transmettre au service Urbanisme et Constructions (cf. coordonnées ci-dessous).

Lors de la construction ou de la réfection d'immeuble(s), le propriétaire ou son mandataire soumettront à l'approbation de la Municipalité les teintes des divers éléments des façades et toitures.

A cet effet, le présent questionnaire, dûment complété et signé, sera adressé au service Urbanisme et Constructions de la commune, accompagné, le cas échéant, d'échantillons ne dépassant pas le format 297 X 210 mm. La décision de l'Autorité sera communiquée au requérant **15 jours après** le dépôt de la demande et (ou) de la mise à disposition des échantillons de couleurs.

Il ne sera pas tenu compte de choix ou de commandes anticipés n'ayant pas été ratifiés par l'autorité.

Propriétaire(s) : Lieu :
 Mandataire(s) : Parcelle N° :
 Genre de travaux :

Eléments	Matériaux	Couleurs	Observations évent.
Soubassements			
Façades.....			
Parapet balcon			
Embrasures, encadrements			
Volets			
Stores à rouleaux			
Menuiserie extérieure			
Berceau toiture			
Chéneaux, descentes			

Le requérant : Date :

Signature :